



Restauration du lit de l'Ozon

La Puye (86)



L'état écologique global de l'Ozon s'est dégradé pour devenir «moyen» en 2017. Les acteurs locaux ont décidé d'agir pour renforcer sa résilience face au changement climatique.

Quelques mots sur le contexte

L'Ozon est un affluent de la Vienne. Comme beaucoup de cours d'eau en France, il a subi de nombreuses pressions et voit son état se dégrader. Cette altération s'accroît avec les effets du changement climatique.

La dégradation s'observe particulièrement sur son débit, mais aussi sur les conditions du lit principal, des berges et de la végétation de rive (ripisylve).

Le Syndicat Mixte Vienne et Affluent (SMVA), la commune de La Puye et les propriétaires privés concernés, se sont alliés autour du projet de renaturation de l'Ozon, s'inscrivant dans le Contrat Territorial porté par le SMVA et soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il marque aussi le début d'un projet plus global visant la restauration écologique du site du petit étang, en partenariat avec Grand Poitiers et le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA).

Une visite, organisée conjointement par le SMVA et le CAUE86 en 2022, a permis à des élus de communes de la Vienne de comprendre le projet d'une renaturation de cours d'eau.

Mémento

- Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Vienne et Affluent (SMVA), commune de La Puye et propriétaires privés riverains
- Concepteur : BET Legrand
- Année de réalisation : 2021
- Coût des travaux : 56 650,92€
- Surface totale : 735 mètres linéaires renaturés et réfection de 3 passages à gué

Les + du projet

- Favorable à la biodiversité
- Augmentation de la capacité d'adaptation au changement climatique
- Mobilisation conjointe des maîtres d'ouvrage public et privés
- Travaux s'inscrivant dans un projet plus global de restauration écologique



Recharge sédimentaire du lit de l'Ozon - ©SMVA

Un programme de travaux complet

Les travaux effectués à l'automne 2021 ont consisté à :

- redimensionner la morphologie du cours d'eau
- restaurer la continuité écologique et sédimentaire
- enlever des peupliers et créer une ripisylve favorable à la biodiversité
- améliorer les fonctionnalités épuratoires des milieux aquatiques
- rehausser la nappe souterraine en lien avec l'Ozon



Plusieurs objectifs

La recharge sédimentaire cherche à resserrer l'écoulement de l'eau, et ainsi à rehausser la lame d'eau. Ceci favorisant les échanges avec la nappe d'accompagnement du cours d'eau. L'apport de blocs permet une diversification d'écoulements et d'habitats favorable à la préservation de la biodiversité. La création d'une ripisylve structurée et diversifiée, participe également à la biodiversité et à limiter le réchauffement de l'eau.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE86 : caue86.fr
- Les conseillers du CAUE86 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue86.fr ou par téléphone au 05 49 49 91 83.